

Autour de l'école

Le journal de l'Accompagnement à la Scolarité en Essonne

Sommaire

- ▶ Edito 1
- ▶ Paroles de terrain.
Témoignages d'acteurs
des différents dispositifs
d'accompagnement à la
scolarité 2/3/4
- ▶ 3^{ème} colloque de
l'accompagnement
à la scolarité 4
- ▶ Les formations 4
- ▶ Soirée Ciné-Débats 4

Comité de rédaction :

- Martine LECOUVREUR
- Chantal MILLET
- Olivier PLA
- Jean-Claude SORNAT

PEP Formation :

Contact : Jean-Claude SORNAT
Téléphone : 01 69 11 23 80
Courriel : jc.sornat@adpep91.org
Site : www.adpep91.org

Vous souhaitez recevoir ce journal ?

Pour recevoir les prochains numéros du journal « autour de l'école », merci de bien vouloir nous adresser un mèl indiquant votre nom (ou le nom de la structure), le destinataire, l'adresse postale et le nombre d'exemplaires souhaités.

jc.sornat@adpep91.org

Mars 2009 • Numéro 12

Edito

L'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public de l'Essonne est l'une des 8 associations complémentaires de l'Education Nationale. Ancrée dans le 1er degré, elle s'est fixée comme but d'aider tous les enfants qui fréquentent l'Ecole Publique afin qu'ils puissent apprendre par-delà les difficultés qu'ils peuvent rencontrer.

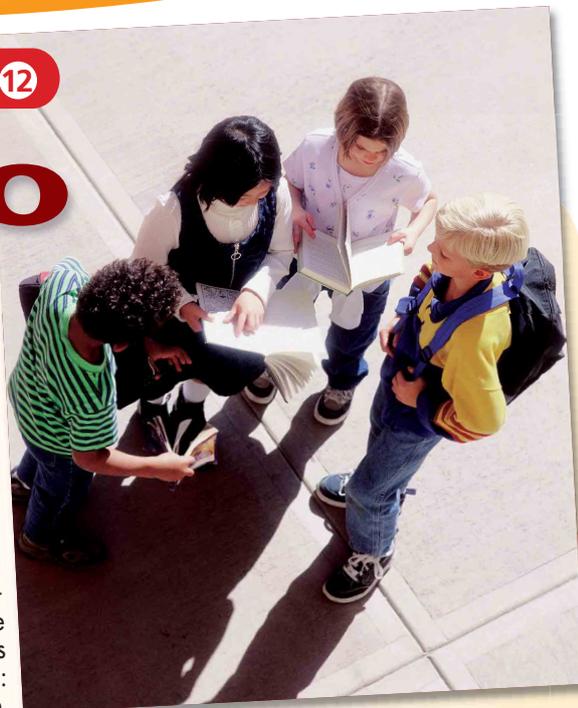
Une grande part de notre activité est consacrée à la gestion de structures Médico Sociales⁽¹⁾. Près de 160 personnes s'y retrouvent : personnels Education Nationale, psychiatres, éducateurs, orthophonistes, assistantes sociales... pour assurer un service de qualité, au service de tous, dans le cadre d'une mission de service public.

Une autre partie de l'activité de l'AD PEP 91 répond à une demande des enseignants et des familles. Le service Enfance Jeunesse et Solidarité, organise des séjours éducatifs et propose des activités de découvertes aux visées pédagogiques de qualité. Il est également de notre mission d'offrir à tous les enfants la possibilité de participer à des séjours de vacances dans des lieux riches assortis d'un encadrement leur permettant d'en découvrir toutes les potentialités.

Notre volonté est de faire vivre nos principes de solidarité, de laïcité, de citoyenneté. Cela nous a amené à travailler en partenariat avec des collectivités locales, avec d'autres associations comme l'AFEV, avec l'Education Nationale ; au travers de l'accompagnement à la scolarité.

Ce dernier numéro d'« autour de l'école » vous permettra d'en apprécier tous les aspects. Vous aurez ainsi des témoignages vivants des actions mises en œuvre par les municipalités, les associations, les écoles ou les collèges⁽²⁾, dans la plus grande diversité, et pour le plus grand bien des enfants.

Pendant plusieurs années nous avons



organisé des forums pour promouvoir les séjours en classe de découvertes. Depuis trois ans nous avons pris l'initiative d'un colloque départemental de l'accompagnement à la scolarité afin de permettre à tous les acteurs et à tous les partenaires ; de se rencontrer, d'échanger, de débattre, de prendre des informations dans ce domaine.

Point d'orgue de notre activité dans ce domaine, le colloque a été à chaque fois salué par l'Etat, par l'Inspectrice d'Académie, par le Préfet Délégué pour l'égalité des chances, par les représentants du Conseil Général et par tous les professionnels et les familles qui trouvaient là le reflet de leurs préoccupations et de nouveaux projets de travail en commun.

Cette année, la thématique du 3^{ème} colloque « l'ambition de réussir » est la recherche de la complémentarité des différents dispositifs⁽²⁾. Ce numéro est un préambule aux échanges qui auront lieu le samedi 28 mars à l'IUFM d'Etioilles ; journée au cours de laquelle nous espérons vous rencontrer.

Olivier PLA
Vice-Président de l'AD PEP 91

⁽¹⁾ Institut Médico Éducatif, Institut Médico Professionnel, Centre Médico Psycho Pédagogique, Service de Soins A Domicile...
⁽²⁾ Accompagnement à la scolarité dans le cadre des CLAS - Réussite éducative - Accompagnement éducatif.

PAROLES DE TERRAIN...

3 dispositifs, 4 témoignages

Depuis la rentrée 2008/2009, le dispositif d'accompagnement éducatif a été généralisé à l'ensemble des collèges ainsi que dans toutes les écoles élémentaires publiques et privées sous contrat relevant de l'éducation prioritaire. Après l'accompagnement à la scolarité (territoires sous Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) et l'accompagnement scolaire via la Réussite éducative*, un troisième dispositif est mis en place.

(*rappelons que parmi les dispositifs de Réussite éducative, inscrits dans les programmes du plan de cohésion social 2004 : l'accompagnement à la scolarité n'est qu'une des actions mises en place).

Dans le numéro de mars 2008, nous avons présenté les textes régissant ces différents dispositifs.

Aujourd'hui, nous nous proposons au travers de 4 témoignages d'en expliquer le fonctionnement et d'évaluer les liens existant entre chacun d'eux.

1

L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JEAN MOULIN DE GRIGNY. (260 ÉLÈVES - 11 CLASSES).

L'accompagnement éducatif se déroule à l'école de 16h30 à 18h. Après un goûter, les élèves sont répartis en **5 groupes de 12, encadrés par 9 enseignants**. Environ 60 élèves très assidus sont inscrits à ces ateliers ; 4 fois par semaine toute l'année.

Très peu de devoirs...

Ces ateliers sont basés en premier lieu sur l'**aide aux devoirs** (peu de devoirs écrits donnés par les enseignants suite à une réflexion d'équipe) avec des **apports en méthodologie** en début de prise en charge et un **travail autour des jeux éducatifs**.

Les volets apports culturels et pratiques sportives ne sont pas délaissés :

- 1 groupe va à la **bibliothèque** 1 fois/semaine.
- 10 élèves de CM2 font 1 séance de **judo** tous les vendredis avec un professeur diplômé. Ils se déplacent jusqu'au gymnase équipé de tatamis.

Les groupes d'accompagnement éducatif sont ouverts à tous les niveaux avec toutefois une priorité pour les CP et CM2. Les élèves bénéficiaires de ce dispositif sont : ceux qui ne maîtrisent pas correctement la langue, qui n'ont pas d'aide à domicile ou des conditions peu satisfaisantes pour travailler chez eux (manque d'espace, d'endroit calme...).

Les élèves ayant des problèmes de comportements ne sont pas inscrits dans les ateliers ainsi que ceux suivis par le RASED ; afin de ne pas multiplier les prises en charge.

Un manque d'encadrants...

La prise en charge pourrait être plus importante mais **le nombre d'encadrants fait défaut**.

9 enseignants sur 11 participent déjà à cet encadrement, mais aucun personnel autre que ces enseignants ne participe au dispositif. Aucun élève de Jean Moulin n'est inscrit dans un groupe CLAS. Le dispositif Réussite éducative intervient uniquement sur le volet de suivi médical.

Une forte demande des familles...

Il y a une très forte demande des familles. Celles-ci sont informées de l'existence de ce dispositif lors des réunions de parents de rentrée. **Elles sont reçues individuellement lorsque l'équipe considère que ce dispositif pourrait être bénéfique à leur enfant** afin de leur expliquer les modalités de fonctionnement.

Les familles sont souvent déçues que leurs enfants ne soient pas pris dans ce dispositif. L'école les renvoie alors sur la garderie qui a lieu tous les soirs de 16h30 à 19h et durant laquelle les animateurs font faire les devoirs (garderie réservée normalement aux enfants dont les 2 parents travaillent et qui est payante).

Un bilan globalement positif...

A ce jour, le bilan est plutôt positif même s'il est difficile pour l'heure d'évaluer les résultats mais les élèves sont contents de se rendre à ces ateliers.

Une inquiétude : à ce jour **les heures supplémentaires* ne sont toujours pas payées**.

Un budget de 2000 euros a été alloué à l'école pour l'achat de matériel spécifiquement dédié à l'accompagnement éducatif. C'est le collège de section qui gère la comptabilité de ce dispositif et signe les conventions avec les associations partenaires si nécessaire. Cela ressert encore les liens déjà existants avec cet établissement.

(* Pour rappel, les enseignants participant à l'A.E sont payées en heures supplémentaires défiscalisées)



Christiane MICONI
(Directrice)

L'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ À ATHIS-MONS AVEC L'ASSOCIATION UCPR (UNE CHANCE POUR RÉUSSIR)

Public accueilli...

L'association Une Chance Pour Réussir assure l'accompagnement à la scolarité sur la commune d'Athis-Mons et de Paray-Vieille-Poste. Des **jeunes en difficulté scolaire du CP à la 3^{ème}** y sont accueillis. L'association accompagne **240 enfants en moyenne chaque année**.

Pour les enfants de l'école élémentaire, ce sont les enseignants qui proposent aux familles d'inscrire leur enfant. Pour les collégiens, c'est sur une démarche de leur part ou de leurs parents. Les CPE et professeurs principaux concernés sont informés. Dans tous les cas, les parents doivent accompagner leur enfant pour l'inscription.

Une convention tri-partie est signée pour définir les engagements de chacun :

- L'association assure l'accompagnement de l'enfant dans les meilleures conditions.
- Les parents assurent la régularité des présences aux séances et le suivi du travail personnel de l'enfant.
- Le jeune participe de manière active aux séances et activités et doit avoir un comportement propice au travail en groupe.

Horaires et contenus...

Tous les jeunes inscrits viennent **deux fois par semaine** aux séances d'accompagnement du soir (séance d'une heure) entre 17H00 et 19H00. La taille des groupes varie de trois à cinq enfants pour un adulte.

Ces séances se déroulent, si possible, dans des locaux extérieurs à l'école (municipaux ou autres), si ce n'est pas le cas ; dans les écoles, en évitant les salles de classe (bibliothèque ou salle vidéo).

Des **ateliers pédagogiques et culturels sont également proposés les mercredis** ainsi que pendant les vacances scolaires.

L'accompagnement à la scolarité n'est pas une école bis. Le rôle des intervenants est différent de celui d'un enseignant et il n'a pas pour objectif de « refaire l'école après l'école ».

Le projet de l'association n'est donc pas d'assurer une simple aide au travail scolaire, mais de proposer une aide méthodologique aux enfants afin de les rendre autonomes dans leurs apprentissages. Par ailleurs, de leur apporter aux travers des ateliers **un élargissement de leurs centres d'intérêts propre à favoriser leurs apprentissages** : lecture, écriture, cuisine, peinture, informatique, journalisme, anglais ...

La proportion accordée à l'aide aux devoirs et aux apports culturels est difficile à évaluer car variable...

Il est demandé aux intervenants de s'appuyer sur le projet pédagogique renseigné par l'enseignant.

A partir de là, l'intervention se situe de deux manières :

- Les **séances du soir** (obligatoires) correspondent pour chaque enfant à deux heures de travail par semaine hors vacances scolaires, soit environ 60 heures dans l'année. Ces séances comprennent une initiation à l'informatique.
- Les **ateliers proposés les mercredis et les vacances**, facultatifs mais recommandés, correspondent à cinq demi-journées de deux heures, soit 10h pour des groupes de dix enfants maximum. Les enfants suivent au moins un atelier dans l'année, le plus souvent deux voir trois.
- **La pratique sportive n'est pas occultée** : un atelier rugby

a été proposé l'année dernière par un jeune bénévole de l'association. Devant sa réussite, il est reconduit cette année.

Le choix des parents...

Plusieurs facteurs rentrent en compte dans le choix des familles de confier leurs enfants à l'UCPR :

- **Le partenariat** avec l'école : l'enseignant est à l'origine de l'inscription et durant l'accompagnement, les intervenants de l'UCPR le rencontrent régulièrement pour définir précisément le projet pédagogique de l'enfant.
- **L'efficacité et la confiance** : la structure existe et accueille les enfants de la commune d'Athis-Mons depuis près de vingt ans, aussi il n'est pas rare que des familles ayant bénéficié de cet accompagnement en décrivent le bien fondé aux autres familles.
- **La proximité** : l'association dispose de locaux sur l'ensemble de la ville. Cette structure est à échelle humaine et accessible à tous.

Le lien avec les familles...

Il est délicat de faire une généralité en ce domaine. En effet, c'est le grand écart entre la diversité des cas. Certaines familles sont plus disponibles que d'autres. Certains intervenants ont l'occasion de rencontrer la famille après chaque séance pour discuter du travail, du comportement de l'enfant. D'autres familles ne participent qu'aux événements ponctuels organisés par l'association (goûter ou sortie). Mais dans tous les cas, de nombreux contacts téléphoniques permettent de maintenir un lien et **les familles sont régulièrement sollicitées** afin de monter des projets.

Le suivi des enfants au-delà de la troisième n'est pas assuré, mais certains des intervenants ont gardé le contact avec quelques jeunes, devenus adultes, et peuvent d'ailleurs attester de la réussite de ceux-ci.

Des intervenants formés...

Les intervenants de l'association sont soit des bénévoles soit des étudiants BAC+2 minimum. Ils sont avant tout intéressés par la mission sociale de l'association. Certains d'entre-eux souhaitent devenir enseignants.

La formation du personnel est une des priorités de l'association, notamment sur les mécanismes de l'apprentissage, le rôle de médiateur et la conduite des groupes. Les équipes sont formées en interne, à travers une journée obligatoire de formation, un tutorat exercé sur les lieux d'intervention par la présence de référents et par **des groupes d'analyse de pratiques**

animés par des professionnels afin de répondre aux attentes et aux questions.

Des relations avec les intervenants des autres dispositifs...

Un **partenariat avec l'Éducation Nationale** est tissé ainsi qu'avec le **dispositif Réussite Educative** afin d'assurer le meilleur suivi des enfants. L'UCPR participe aux cellules de repérages dans les différents établissements et des échanges réguliers ont lieu concernant le parcours des enfants afin de proposer **une offre adaptée à la demande des familles**.

Des relations suivies avec les bibliothèques et médiathèques de la ville ont également lieu.

Depuis la mise en place de l'accompagnement éducatif, par rapport aux encadrants adultes, il n'y a pas eu de « déperdition ». Sur les effectifs d'enfants, une légère baisse est constatée dans quelques établissements, mais l'année n'est pas encore terminée.

Les inscriptions sont habituellement closes aux vacances de février, car chaque année à ce moment, la capacité maximum d'accueil est atteinte (240) et l'UCPR ne souhaite pas aller au-delà afin de préserver un travail de qualité.



Fabien PARTHELOT
(Coordinateur pédagogique)

L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF AU COLLÈGE LÉOPOLD SENGHOR DE CORBEIL (520 ÉLÈVES)

Horaires et contenus :

L'accompagnement éducatif couvre les 3 domaines inscrits dans le dispositif : **aide aux devoirs, appui disciplinaire (tremplin), apports culturels et sports**. En sachant que la priorité est donnée à l'aide aux devoirs car besoins très importants d'apports de savoirs : 35% de réussite en français lors des évaluations de 6^{ème}.

Plusieurs temps sont réservés à cet accompagnement :

En fin d'après-midi de 16 à 18h, sur certains temps de midi et le mercredi après midi. Ils se divisent entre :

- des **études dirigées** : obligatoires et inscrites à l'emploi du temps des 6^{ème} de 16h à 17h (2 fois 1 heure/semaine) ; encadrées par 2 professeurs et 1 assistant pédagogique pour chaque classe.
- L'**aide aux devoirs**.
- L'**aide axée sur une discipline donnée** (tremplin) : français, mathématiques, anglais... (appui sur une discipline pour permettre de rebondir).
- Les **activités culturelles** (expression corporelle, club lecture, théâtre, atelier scientifique).
- Le **sport**.

Apports culturels...

Le versant culturel est plus particulièrement placé le mercredi sur une durée de 3h.

3 ateliers : théâtre, club photo et Ciné club.

Pour le club théâtre, il s'agit d'un partenariat avec une Association "lever de rideau" sous la responsabilité d'un professeur du collège.

Révisions et appuis disciplinaires...

En parallèle à ces temps : dans le cadre de l'école ouverte*

- **Travail sur la révision des brevets blancs**, pendant les petites vacances.
- **Développement de l'évaluation par contrat de confiance** : une partie des exercices travaillés se retrouve à l'identique lors de la passation de l'épreuve.
- **Mercredis à thèmes** : appui sur une discipline afin de "rebondir".
- **Partenariat avec l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Paris**, dans le cadre de l'école ouverte*, 8 mercredis après-midi entre janvier et juin. Cette action s'adresse aux élèves de 3^e volontaires, susceptibles d'entrer en seconde générale et souhaitant développer leur culture scientifique (15 élèves concernés).

(* Dispositif mis en place en 1991 consistant à ouvrir les collèges et les lycées durant les vacances ainsi que les mercredis et les samedis durant l'année scolaire)

Les personnes qui encadrent ces dispositifs sont en majorité des professeurs du collège (21 sur 41) ainsi qu'1 CPE, 3 assistants pédagogiques, 1 documentaliste, 1 intervenant extérieur travaillant au service culturel de la mairie, 3 étudiants (Management et communication Sud Paris - ex INT), 2 assistants éducatifs à temps plein chargés de faire un état des présences aux ateliers. (Si absence, appel aux familles le jour même ou le lendemain.)



Un dispositif basé sur le volontariat des élèves...

Tous les élèves peuvent s'inscrire de façon volontaire sur le créneau

17h00 - 18h00, les créneaux 13h00 et 14h00, et les mercredis après-midi.

Les jeunes inscrits sur la base du volontariat à l'accompagnement éducatif sont majoritairement des élèves de 6^{ème}, 5^{ème}, quelques 4^{ème} et très peu de 3^{ème}. Ces derniers ne veulent pas s'inscrire dans des ateliers leur demandant une assiduité. Ils préfèrent des moments répondant à leurs difficultés ponctuelles. On les retrouve plutôt dans les actions "collège ouvert".

Après l'inscription aux ateliers, **la présence doit être régulière.**

50% des collégiens suivent cet accompagnement éducatif...

L'accompagnement éducatif concerne plus de la moitié de l'effectif du collège.

Il y a environ une **moyenne de 60 jeunes chaque soir.**

« L'aide aux devoirs » et « Les ateliers "tremplins" » regroupent environ les 2/3 des élèves de l'accompagnement éducatif. Le tiers restant regroupe les activités culturelles et sportives.

Le collège ne pousse pas au développement des ateliers sportifs, dans le cadre du dispositif AE car beaucoup de jeunes bénéficient de cette activité en dehors du collège (association sportive du collège, associations de quartier).

Le lien avec les familles...

Les relations avec les familles se tissent, entre autres, **au travers de la remise des livrets** d'évaluation faite de façon individuelle.

Cela permet aux professeurs d'expliquer aux parents qu'une aide dans des domaines différents pourrait être bénéfique pour leurs enfants. Il y a une très forte demande des familles.

Mais, c'est l'enfant qui en dernier lieu, est décideur. Les parents ne s'impliquent pas encore assez dans la présence régulière de leurs enfants aux ateliers.

L'accompagnement éducatif n'écarte pas d'autres actions pédagogiques...

En dehors du dispositif d'accompagnement éducatif, d'autres actions pédagogiques sont mises en place :

- Travail en **relation étroite avec la Réussite éducative de Corbeil** en particulier sur le temps de midi au travers d'ateliers sur le langage. 2 fois/semaine avec l'intervention d'orthophonistes pour les 6^{ème} et 6^{ème} de SEGPA. Ces interventions ont lieu au Centre Social Municipal, le CPE accompagnant les jeunes.
- **Groupes de besoins** : en mathématiques et en français pour tous les élèves de la 6^{ème} à la 4^{ème}, 1h par discipline et par matière (3 professeurs pour 2 classes). Dans ces groupes, le travail est ciblé sur l'acquisition de compétences et peut donner lieu à un projet particulier (par exemple, travail sur l'identité avec toutes les 4^{ème} en partenariat avec la communauté Seine Essonne pour un projet sur le slam - écriture poétique)

Evaluation du dispositif...

A ce jour, il n'est pas encore très facile d'évaluer ce dispositif (1 année et demi d'existence seulement), toutefois l'équipe enseignante souligne un **impact sur les résultats, une baisse des redoublements, un apport méthodologique aux élèves de 6^{ème}.**

Ces progrès ne sont pas dus exclusivement à la mise en place de l'accompagnement éducatif, mais à la conjugaison de ce dispositif et de toutes les actions éducatives mises en place au collège.

Dominique POLICARPO
(Principale Adjointe)

LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE À STE GENEVIÈVE DES BOIS

Le dispositif en quelques mots...

Ce dispositif s'adresse à des jeunes de 2 à 16 ans repérés comme étant dans une période de fragilité que ce soit sur le plan des apprentissages ou du comportement.

Ce sont les parents qui font la démarche de venir rencontrer les référents de la Réussite éducative ; soit d'eux même, soit orientés par un « partenaire » (école, M.D.S., etc).

Généralement, les parents ont comme principal souci, celui de voir leur enfant progresser scolairement, mais souvent cela cache une aide plus psychologique ayant trait au projet personnel du jeune : **remise en confiance, estime de soi, projets, motivation...** ou à des problématiques parentales.

En complémentarité avec l'action des référents sur l'ensemble de la famille, **des intervenants suivent individuellement et à domicile certains jeunes à raison de deux fois par semaine** (sauf le dimanche), après les horaires de cours et toujours avant 19h30.

Des liens forts (**confiance, écoute, respect**) sont tissés entre ces jeunes et nos accompagnateurs et aussi très souvent avec les parents. Cela permet un réel relais entre les parents et l'équipe de la Réussite Educative

Les encadrants du dispositif...

Une équipe assez conséquente forme « l'équipe de réussite éducative ». (**7 permanents et environ 100 accompagnateurs totalement gérés par le service**)

- Les **référents de parcours** (2) déterminent l'ensemble du projet (parcours) en fonction d'une approche globale de la famille.
- Les **accompagnateurs** (+/- 100) qui vont au domicile pour un suivi individualisé de l'enfant sur le thème des difficultés face aux apprentissages lorsque le référent et l'école ont déterminé ensemble cette action dans le cadre du parcours .
- 1 **assistante de direction** qui gère également la coordination des accompagnateurs.
- Une **psychologue** à plein temps et une **orthophoniste** à mi temps qui complètent les évaluations si besoin, assurent le suivi technique des accompagnateurs, collaborent aux suivis et à l'orientation des familles et qui animent les actions liées à la parentalité.
- Un **médiateur** qui complète l'équipe par la médiation école/famille, la mise en place de formation de médiateurs par les pairs et la collaboration aux actions liées à la parentalité.

Les membres de l'équipe sont tous diplômés et expérimentés sur les questions sociales et éducatives. Les accompagnateurs sont au minimum bacheliers pour les enfants du primaire ou bac.+2 pour les collégiens.

Ils reçoivent tous une formation spécifique comportant des notions de méthodologie, de psychopédagogie, de démarche éducative basée sur le projet personnel du jeune.

La pression autour des devoirs...

Il est rappelé aux accompagnateurs que **l'aide aux devoirs ne doit être qu'un support, un prétexte à mieux appréhender les difficultés de l'enfant mais non une finalité. Les apports culturels, les échanges sur les phénomènes de la société ou/et l'actualité, l'ouverture sur l'ensemble des disciplines restent primordiaux.** Dans l'i-

déal l'aide aux devoirs ne devrait représenter que 10 à 15% du temps. Ce qui n'est pas toujours facile car les parents sont très demandeurs pour que « les devoirs soient faits ».

La pression causée par le travail à faire à la maison est très forte, surtout au sein de familles qui se sentent en difficulté pour lesquelles cette pression est **cause de malaises importants** ; enfant en échec, parents culpabilisant car ils ne peuvent pas aider ou n'ont pas le temps, vie de la famille perturbée, etc...

Un partenariat avec les familles primordial...

Aucun des acteurs de terrain n'a la science infuse s'il reste seul face aux problématiques familiales de plus en plus complexes, il court surtout le risque, très vite, de s'épuiser et de ne pas trouver de solution satisfaisante pour l'enfant et sa famille.

Les difficultés d'un enfant sont très souvent liées à des problèmes familiaux qui, quelque fois, n'ont pas été repérés comme tels. **Seul un travail à la fois de partenariat et de mise en confiance de la famille peut permettre de trouver la bonne voie pour y remédier.**

Le partenariat est pour cela d'une grande richesse. La mise en commun des connaissances et des expériences de tous permet une vision plus globale et plus objective des situations donc une démarche beaucoup plus efficace pour les enfants.

La Réussite éducative de Ste Geneviève des bois est en relation avec les services sociaux (en particulier avec la Maison Départementale des Solidarités) et médico-sociaux, les associations agréées CLAS ainsi qu'avec le personnel de l'éducation nationale. Les référents, avec l'accord des familles, peuvent ainsi travailler au cas par cas avec l'ensemble des professionnels qui connaissent la situation.

« Cela évite que des conseils ou des orientations contradictoires soient donnés, les familles y trouvent plus de cohérence et de complémentarité, elles savent mieux où s'adresser. Ainsi l'enfant peut recevoir un soutien » « sur mesure ». (sic Mme LISSORGUES)



Un travail important et indispensable avec le RASED

Le dispositif de R.E travaille également en étroite relation avec le RASED dont le personnel est un **relais indispensable** sur le terrain tant pour l'équipe de R.E que pour les enseignants des écoles. Les équipes des RASED, étant au cœur des établissements scolaires, ils sont en contact permanent avec les enseignants et reçoivent en premier lieu les enfants repérés en difficulté. Leurs spécificités leur permettent d'affiner les problématiques repérées et ainsi de compléter le travail de l'enseignant et son évaluation. La qualité du partenariat écoles/ réussite éducative ainsi que l'orientation des enfants en sont ainsi améliorées.

En ce qui concerne les collégiens, nous avons le même lien avec les **assistants sociaux scolaires**, tout aussi indispensables pour la qualité du partenariat.

Sylvie LISSORGUES
(Coordinatrice du dispositif)

COMPLÉMENTARITÉ, CONCURRENCE...

Au regard des différents propos, on peut penser que le complémentarité entre les dispositifs prédomine la concurrence : partage des compétences, partenariat, regards croisés...

Mais nous laissons le débat ouvert, la thématique de la conférence du colloque du 28 mars prochain complètera cette réflexion...

« L'AMBITION DE RÉUSSIR »

3^{ÈME} COLLOQUE DE L'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ



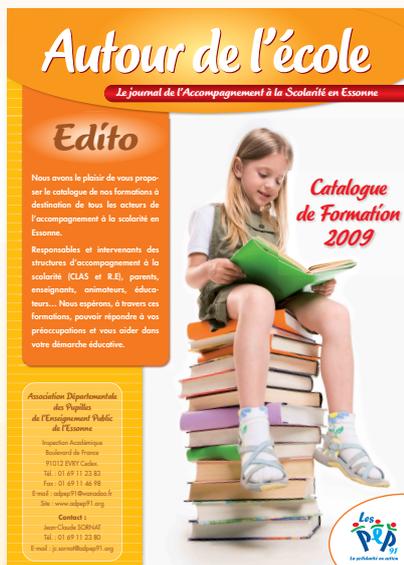
L'AD PEP 91 vous invite au 3^{ème} colloque de l'accompagnement à la scolarité qui se tiendra le **samedi 28 mars 2009** à Etolles (IUFM)

L'objectif de cette manifestation organisée en partenariat avec l'ACsé, la Préfecture de l'Essonne, le Conseil Général, l'Inspection Académique et le site IUFM d'Etolles ; est de :

- Réunir et resserrer les liens entre les différents acteurs de l'accompagnement à la scolarité (CLAS, Réussite éducative et accompagnement éducatif) : intervenants et responsables des structures et associations, enseignants, parents.
- Mutualiser les pratiques, les savoirs et les expériences dans ce domaine.
- Informer sur les différents dispositifs mis en place à ce jour.
- Rechercher la meilleure complémentarité possible entre les différents dispositifs.

Nous espérons vous y retrouver nombreux pour poursuivre la réflexion sur nos pratiques, pour échanger, partager et aussi pour réfléchir au sens de l'accompagnement à la scolarité.

Programme et bulletin d'inscriptions : <http://www.adpep91.org/>



« FORMATIONS PEP »

Pour rappel le calendrier des formations 2009 jusqu'en juin :

- **Jeudi 12 mars**
« un exemple d'apport culturel en accompagnement à la scolarité : l'atelier d'écriture ».
- **Mardi 17 mars**
« la gestion non violente des conflits entre adultes et adolescents ».
- **Mardi 7 avril**
« apport culturel et citoyenneté : monter un projet d'éducation à l'environnement »
- **Mardi 26 mai**
« faire connaître et valoriser une structure d'accompagnement à la scolarité »
- **Mercredi 3 juin**
« la place des devoirs en accompagnement à la scolarité »

« SOIRÉE CINÉ - DÉBAT »

Les PEP 91 en partenariat avec « **Les cinoches de Ris Orangis** » vous proposent d'assister le **JEUDI 2 AVRIL 2009 (entrée à 19h30, film à 20h)** à la projection du film de Laurent CANTET : « **ENTRE LES MURS** »

À l'issue de la projection, Guy MAGEN vous proposera de découvrir l'outil d'analyse de film « **CINE QUANOX** » puis un **débat** sera proposé.

Les Cinoches Plateau - Salle Jeanne Moreau 2
1 allée Jean Wiener - 91130 RIS ORANGIS

Renseignements et inscriptions auprès de l'AD PEP 91 :
Jean-Claude SORNAT : 01 69 11 23 80 - jc.sornat@adpep91.org
Tarif : 3 euros ATTENTION nombre de places limitées !

